

L'anthropologie en tant que discipline académique à Laval¹

Marc-Adélarde Tremblay *Université Laval*

1. Les précurseurs

Durant l'ère duplessiste (1944-1959), on peut affirmer que l'activité anthropologique fut directement ou indirectement reliée aux nombreux changements sociaux qui sont survenus au Québec après la Seconde guerre mondiale. Les premiers praticiens ont réalisé ce que nous appellerions aujourd'hui une «anthropologie de sauvetage». En effet, il s'est agi pour eux de constituer des dossiers ethnographiques sur les communautés traditionnelles en voie de disparition. Travaillant à la fois au Musée National du Canada et aux Archives de Folklore de l'Université Laval, Marius Barbeau fut incontestablement le premier observateur systématique de villages canadiens français et de réserves amérindiennes dans les perspectives de l'anthropologie culturelle. Ses premières enquêtes ethnographiques et folkloriques dans la vallée du Saint-Laurent remontent à 1914. Plusieurs anthropologues américains de l'époque connaissaient Barbeau par le biais de ses liens avec Edward Sapir qui fut le premier directeur du Musée National du Canada en 1910, au moment de sa fondation. Les folkloristes, dénommés dans les années récentes tour à tour spécialistes en arts et traditions populaires et ethnologues, identifient Barbeau comme étant le maître de Luc Lacourcière (Lacourcière, 1947; Rioux, 1969). Lacourcière, avec l'assistance de Mgr. Félix-Antoine Savard, créa en 1944 à la Faculté des Lettres de Laval les Archives de Folklore². Marius Barbeau est certes une des figures les plus marquantes de l'anthropologie du Québec et je regrette que, tout en ayant un certain nombre d'articles et de films sur lui et sur son œuvre, nous ne disposions pas encore d'une évaluation critique de l'ensemble de ses travaux. Quant aux retombés de la documentation folklorique de Lacourcière, elles sont visibles à travers la richesse extraordinaire des enregistrements que l'on retrouve dans les anciennes Archives de Folklore, dans ses écrits sur les contes et les légendes du Canada français et dans les travaux des nombreuses

générations d'étudiants qu'il a formées et qui ont poursuivi son œuvre, sensiblement à partir des mêmes objectifs et méthode de cueillette des données orales (histoires, chants, contes, légendes) et autres éléments traditionnels.

Jacques Rousseau, botaniste de formation, mais aux connaissances encyclopédiques, fut un contemporain de Barbeau, bien que ce dernier ait été son aîné de plusieurs années. À l'occasion de ses études botaniques dans la péninsule du Québec Labrador, il sût observer minutieusement les coutumes et les traditions amérindiennes, en particulier, la culture matérielle, l'organisation sociale et le dualisme religieux des Montagnais (aujourd'hui les Innus) et des Naskapis. La synthèse de ses travaux ethnobiologiques sur cette péninsule fut présentée dans un ouvrage qu'il co-édita avec Jean Malaurie (1964). J'ai effectué, en collaboration avec Josée Thivierge, une évaluation critique de son œuvre amérindienne (1986) avec l'intention de rendre ainsi hommage à l'un des fondateurs du champ scientifique québécois, à un farouche défenseur des droits autochtones et à un des premiers scientifiques à rappeler aux autorités gouvernementales leurs responsabilités vis-à-vis les peuples autochtones. À partir de son entrée au Centre d'études nordiques de Laval (Collectif, 1971) en 1962 jusqu'à sa mort en 1970, Rousseau continua ses travaux amérindiens sans pouvoir, toutefois, produire un exposé de synthèse sur l'ensemble de son œuvre.

Un autre précurseur de travaux anthropologiques au Québec fut Marcel Rioux qui, par alliance, devint le gendre de Barbeau. En début de carrière, Rioux entreprit, durant son séjour au Musée National du Canada, des études systématiques en anthropologie sociale sur des villages francophones du Québec (1954-1957) qui demeurent encore aujourd'hui des monographies fort intéressantes. Peu de temps après son arrivée à l'Université de Montréal, Rioux passa du Département d'Anthropologie au Département de Sociologie estimant que ses travaux se situaient de plus en plus dans les traditions sociologiques des études sur la globalité. Cette conversion nous amène comme naturellement, à faire ressortir la contribution de sociologues éminents au développement de la recherche anthropologique au Québec.

Comme nous l'illustrerons plus loin, l'ethnographie de la Côte-Nord fut conçue, pour devenir un laboratoire qui servirait à la formation de générations d'anthropologues à la pratique du terrain dès leur entrée à l'Université. Elle permettrait aussi de constituer un dossier ethnographique complet sur une région isolée du Québec et de nous aider à mieux comprendre le processus d'industrialisation du Québec et, partant, les dyna-

mismes influant l'évolution de la mentalité québécoise vers une certaine nord américanisation. N'oublions pas aussi, qu'à l'époque des précurseurs, il existait aucun programme d'anthropologie dans les universités du Québec. De fait, l'anthropologie au Québec était une discipline inconnue qui semblait osciller entre l'ethnographie-folklore et un type de sociologie globaliste venant des traditions sociologiques durkheimiennes professées à Laval par Fernand Dumont. Ce type de sociologie a influencé la perspective centrée sur les problèmes sociaux de l'École de Chicago, si bien représentée à Québec par Jean-Charles Falardeau au début de sa carrière professorale.

2. Les premiers anthropologues enseignant dans les universités québécoises

C'est à l'automne 1958 que Laval offrit un premier cours d'anthropologie à la Faculté des sciences sociales. Le titulaire de ce cours fut Marc-Adélar Tremblay, un diplômé de Cornell ayant travaillé sous la direction d'Alexander H. Leighton, psychiatre et anthropologue, pionnier des études en psychiatrie sociale et en épidémiologie psychiatrique aux États-Unis (1959) ainsi qu'en anthropologie appliquée (1945). Ce premier cours d'anthropologie, intitulé «Éléments d'anthropologie» comportait 60 crédits, était réparti sur deux trimestres et était obligatoire pour tous les étudiants du Département de sociologie. Tremblay était venu à Québec à l'automne 1956 avec le mandat de développer des enseignements dans les domaines de la méthodologie en sciences humaines et des sciences sociales appliquées. Aucune mention ne fut faite, au moment de son engagement, de sa formation anthropologique. Toutefois, l'ensemble des cours qu'il offrit sur la méthodologie scientifique et sur l'initiation à la recherche empirique dans les sciences sociales représentent des étapes importantes dans l'émergence de l'anthropologie culturelle en tant que discipline académique à Laval dans la mesure où, dans le cadre de ces cours, il initiait les étudiants/tes aux techniques ethnographiques, à celles de l'entrevue libre avec informateur clef, à l'observation participante et aux techniques biographiques, (l'histoire de vie, en particulier), autant de techniques d'observation particulièrement utilisées en ethnologie et en anthropologie sociale et culturelle. À l'hiver 1961, au moment où le Département de Sociologie fut transformé en un Département de Sociologie et d'Anthropologie, Tremblay offrit aux premiers étudiants inscrits à la Section d'anthropologie, un cours d'anthropologie appliquée, dont les principales orientations s'inspiraient des enseignements d'Alexander H. Leighton sur le même sujet à la fin des années

quarante et aux débuts des années cinquante à Cornell University.

3. L'anthropologie à l'Université Laval jusqu'aux années 1970

Afin de mieux comprendre ce qui a fondé l'enseignement de l'anthropologie culturelle à Laval durant les années cinquante, il faut replacer cette discipline dans son contexte institutionnel, soit celui de la Faculté des Sciences sociales. Rappelons que cette dernière, au moment de son établissement en 1938 en tant qu'École des Sciences sociales, se dissociait de la vision traditionnelle du social (une conception à caractère idéologique) et proposait une conception positiviste du réel. Cette position innovatrice suscita la critique interne des clercs, comme l'illustre si bien le Père Lévesque dans ses *Souvenances*, lui qui eut à défendre son point de vue à Rome par l'entremise du Père Supérieur de sa communauté (1983, Tome 2 : 22-26). Il faut rappeler que Laval était encore à ce moment-là confessionnelle et que la recherche, surtout celle amorcée dans les sciences sociales, devait s'inspirer de la position officielle de l'Église catholique et des prises de position officielles d'un régime gouvernemental ultra conservateur. Il m'apparaît d'intérêt de savoir que la Faculté reçut en 1949 une importante subvention de la Fondation Carnegie pour entreprendre, dans le cadre du Centre de Recherches sociales, une étude systématique de la société canadienne française. Le petit Département de sociologie d'alors (1956), composé de six professeurs localisés au Quartier latin, où se trouvait l'Université Laval de l'époque, constitua le foyer d'une recherche interdisciplinaire orientée vers l'application³. Quand Tremblay offrit pour la première fois ses *Éléments d'anthropologie*, Laval n'était pas encore le genre d'institution où s'établissaient des cloisons étanches entre les disciplines, ce qui facilitait d'autant les collaborations entre professeurs venant d'horizons disciplinaires différents. À cette époque, d'ailleurs, le programme d'étude en folklore était perçu comme ayant une étroite liaison à l'ethnologie.

Cette perception facilitera la venue en 1966 de Nancy Schmitz, une diplômée du programme d'études folkloriques à la Faculté des Lettres de Laval, à son Département de sociologie et d'anthropologie. Voilà le type de climat intellectuel qui prévalait au moment où les professeurs de la Faculté entreprirent d'importantes recherches empiriques sur le Québec. L'étude sur l'instabilité des travailleurs forestiers (Tremblay, 1960) regroupait des professeurs des départements des relations industrielles, d'économie et de sociologie. Celles

sur l'impact des changements technologiques sur les communautés agricoles et forestières de la région du Bas Saint-Laurent dans les années cinquante et qui furent à l'origine de la vaste entreprise de recherche que fut le BAEQ (Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec) ainsi que celles portant sur le logement à Québec (Hodgson et al., 1961-1963) furent conduites par des professeurs venant des mêmes départements. L'étude sur les comportements économiques (production, consommation, épargne et endettement) de la famille salariée canadienne française qui dura sept ans (1957-1964) fut elle aussi une entreprise conjointe de la sociologie et de l'anthropologie (Tremblay et Fortin, 1964). Combien d'autres études pourraient être mentionnées qui possédaient ces deux caractéristiques essentielles que furent l'interdisciplinarité et une orientation en vue de l'action, deux éléments significatifs, qu'on a trop souvent tendance à oublier, dans l'émergence de l'anthropologie en tant que discipline académique à Laval.

L'établissement d'un programme d'anthropologie à Laval en 1961 obligea la direction du Département de sociologie à embaucher des anthropologues sur une base permanente (Albert Doutreloux, un africaniste originaire de Belgique, en 1963 et Nancy Schmitz, en 1966), mais aussi à inviter de professeurs européens qui marquèrent profondément l'évolution du programme, comme nous l'illustrerons plus loin. Renaud Santerre, diplômé de la première promotion d'anthropologues formés à Laval, fut embauché en 1968 et Pierre Beauce, de la seconde génération, arriva la même année, tandis que Paul Charest, membre du troisième contingent, joignit nos rangs en 1969. Geza de Rohan Csermak, un autre membre du corps professoral des premières heures, fit un bref séjour à Laval (1970-1972). Doutreloux retourna en Belgique pour occuper un poste à l'Université Libre de Bruxelles en novembre 1969 tandis que Beauce accepta un poste au Département d'anthropologie de l'Université de Montréal en 1971. Cette année-là, Bernard Saladin d'Anglure devient professeur permanent à Laval et assume la direction du Département : il sera responsable de la recherche sur les Inuit. Durant les années soixante, Laval invita plusieurs collègues européens à venir dispenser leurs enseignements pour de brèves périodes. Raoul Hartweg (anthropologie physique) et Paul Mercier (ethnologie africaine et histoire de l'anthropologie, 1966) ont été certes les invités les plus remarquables par leurs visites régulières à l'automne de chaque année pour une période de deux à trois mois et furent également parmi ceux qui furent les plus appréciés par les étudiants. D'autres invités, toutefois, s'adaptèrent moins bien à la

culture québécoise : non seulement eurent-ils moins de succès dans leurs enseignements que les deux premiers, mais en certaines occasions ils entrèrent en conflit avec les étudiants/tes et leurs jeunes collègues québécois.

3.1 Les premiers enseignements anthropologiques à Laval

Comme nous l'avons noté plus tôt, les premiers enseignements en anthropologie à Laval furent offerts à la Faculté des Lettres durant les années quarante, tandis qu'à la Faculté des Sciences sociales, ces premiers enseignements furent dispensés au Département de Sociologie. Dès l'ouverture de l'année académique 1958-1959, Tremblay fut autorisé à dispenser son cours d'anthropologie qu'il donnera sans interruption durant douze ans. Au moment de l'établissement de l'Option d'anthropologie en 1961, le même cours sera offert exclusivement aux étudiants s'inscrivant à ce programme d'étude, dès leur première inscription. Ce cours définissait les objectifs de l'anthropologie en tant que discipline scientifique, retraçait dans leurs grandes lignes les principaux courants théoriques qui ont marqué son développement, exposait les principaux outils conceptuels dont elles se servait, examinait les paliers fondamentaux de l'analyse anthropologique (devenus depuis autant de champs sous-disciplinaires) et passait en revue les principales techniques d'enquête et d'observation qu'elle utilisait. Si le temps le permettait, les étudiants préparant des travaux longs sur une société sans écriture, présentaient les résultats de leurs recherches en bibliothèque devant leurs condisciples.

À l'automne 1959 (année académique, 1959-1960), Tremblay offrira un deuxième cours d'inspiration anthropologique, lequel se situait dans la foulée des travaux de l'École de Chicago sur la croissance des villes et l'écologie des phénomènes de désorganisation sociale ainsi que ceux de Leighton sur l'épidémiologie sociale des maladies mentales dans le comté de Stirling (nom d'emprunt) en Nouvelle-Écosse. La première fois que ce cours fut dispensé, il le fut sous le titre de «Désorganisation et réorganisation sociales» (Collectif, 1970, : 5). Ce cours fut obligatoire pour tous les étudiants de sociologie 3^{ième} année ainsi que pour ceux de l'École de Service social. D'ailleurs, les psychiatres de l'époque, en résidence à Saint-Michel Archange (aujourd'hui, Robert Giffard), l'ont également suivi durant quelques années. Essentiellement, ce cours traitait des conditions de la production ainsi que des conséquences de la désorganisation sociale. L'anomie, (pour utiliser le concept durkheimien) était conçue comme regroupant tout un ensemble de facteurs particulièrement favorables, tant

au niveau individuel que collectif, à l'apparition de maladies mentales ou d'expériences psychologiques suffisamment traumatisantes pour que surgissent des symptômes d'intérêts psychiatrique (Gosselin et Tremblay, 1960; Tremblay et Gosselin, 1960). C'est à cette époque que Tremblay amorça ses travaux sur l'impact des changements technologiques sur la vie communautaire et la survivance des Acadiens et sur leur acculturation linguistique. Il entreprit, par après, ceux se rapportant à l'hôpital psychiatrique en tant que culture de la folie (Fortier, 1966; Côté, 1966) et ceux traitant de réhabilitation sociale des ex-patients psychiatriques dans le Québec métropolitain (Tremblay, 1987).

3.2 L'établissement de l'Option «anthropologie» en 1961

Si on se rapporte au Mémoire de l'anthropologie (Collectif, 1970 : 9-20) rédigé dans le but de justifier la création d'un Département d'anthropologie autonome, on y remarque que l'option anthropologique à Laval en 1961 possédait cinq caractéristiques différentes décrites ci-après :

c'est une option d'anthropologie culturelle et sociale structurée en fonction des liens étroits qu'elle doit entretenir avec la sociologie : à titre d'exemple, les sociologues et les anthropologues suivent plusieurs cours en commun et à peu près le 1/5 des crédits en anthropologie sont obtenus par des enseignements sociologiques;

la linguistique dispensée à ce moment-là à la Faculté des Lettres est conçue comme une discipline fondamentale dans un programme d'enseignement en anthropologie culturelle : elle y occupe effectivement une place;

l'enseignement théorique ainsi que les applications ethnographiques porteront sur trois aires culturelles : l'Afrique noire francophone, l'Amérique latine et l'aire nord-américaine à l'intérieur de laquelle on accordera une importance particulière au Canada d'expression française, aux Amérindiens et aux Inuits [*sic*];

dès l'origine, on consacre la nécessité d'une expérience d'au moins trois mois sur un terrain particulier dans le but de recueillir des données empiriques nécessaires à la rédaction d'une thèse de maîtrise : toutefois, on n'exclut pas la possibilité de présenter une thèse théorique;

la carrière anthropologique, à ce moment-là, est vue comme pouvant en être une d'enseignement (à l'Université), de recherche (dans un Centre de recherche), ou encore d'action dans un contexte gouvernemental.

La même Mémoire discute de la mise en place et de l'évolution subséquente du programme d'étude en anthropologie. Les deux extraits qui suivent en établissent le profil d'ensemble.

Afin de mettre à exécution un tel programme de soixante crédits devant conduire à la maîtrise en anthropologie, en plus d'utiliser les ressources sociologiques et celles de la Faculté, on puise à même les ressources de la Faculté des Lettres (Département de Linguistique, Département de Folklore, Institut de Géographie) et occasionnellement à celle du Centre d'études nordiques (Collectif, 1971). On invite aussi régulièrement d'Europe des professeurs qui assument les enseignements de «l'Ethnographie de l'Afrique française» (Paul Mercier), «L'Ethnographie de l'Amérique latine» (Maria de Queiros et Henri Favre), et «L'Anthropologie physique» (Raoul Hartweg). Il n'y avait à ce moment-là qu'un seul anthropologue à plein temps. (Collectif, 1970 : 9)

Depuis ses tout débuts, la Faculté des Sciences sociales de Laval comportait une Propédeutique de deux années à la suite desquelles les étudiants s'inscrivaient dans un Département pour y poursuivre leurs études durant deux autres années et au terme de celles-ci ils devaient présenter une thèse pour l'obtention d'une maîtrise. Au début des années soixante, cette Propédeutique est réduite à une seule année et les études disciplinaires (départementales) prennent alors trois ans. En 1966-1967, l'année de Propédeutique disparaît complètement et les étudiants s'inscrivent directement dans un département à leur arrivée à la Faculté. Ce changement dans les orientations pédagogiques facultaires allait favoriser et accélérer le développement de l'anthropologie par la nécessité qu'il imposait d'accroître les ressources humaines afin de répondre aux besoins académiques de clientèles étudiantes qui s'orientaient davantage en fonction d'une spécialisation disciplinaire offerte seulement dans un département. Le Mémoire de 1970 ne manque pas d'y faire allusion :

En 1966-1967, l'année propédeutique disparaît et les étudiants de première année s'inscrivent directement au Département de Sociologie et d'anthropologie, font une année commune à la suite de laquelle ils choisissent soit l'Option «Sociologie», ou l'Option «Anthropologie». Dès lors cette dernière comporte 90 crédits qui s'échelonnent sur trois années académiques (soit la 2^{ième}, la 3^{ième} et la 4^{ième}). L'automne 1968, l'ancien programme de maîtrise de quatre années est concentré en trois ans et mène à l'obtention d'un baccalauréat en sociologie ou en anthropologie. On élabore

à la même occasion, un nouveau programme de maîtrise. À l'automne 1969, le programme est conçu de telle sorte que les étudiants optent pour l'anthropologie ou pour le sociologie à la fin du premier semestre de la première année. Il n'existe plus que quelques cours communs au niveau des études de premier cycle. (Collectif, 1970 : 10)

3.3 Le statut de l'anthropologie dans les universités

Dans un document analysant le processus d'intensification de l'enseignement de l'anthropologie au sein du Département de sociologie de Laval, la direction souligne avec emphase que le statut académique de cette discipline n'est défini avec rigidité dans aucune institution universitaire. C'est donc dire que parfois on la retrouve avec une autre discipline pour former un Département conjoint et que, dans d'autres circonstances et dans d'autres lieux, elle est complètement autonome. Elle peut être logée dans une variété de structures facultaires différentes, telles qu'une Faculté des Arts et des Sciences, une Faculté des Sciences sociales, une Faculté des Lettres et, occasionnellement, dans d'autres Facultés. Enfin, certaines universités offrent seulement un programme de 2^{ième} et 3^{ième} cycle en anthropologie; d'autres, seulement un programme de 1^{er} cycle et d'autres, un programme complet à tous les cycles de l'enseignement universitaire. En tant que tradition, l'anthropologie s'intéressait aux peuples sans écriture et à l'Autre lointain. Mais avec l'évolution disciplinaire, l'éventail des intérêts de l'anthropologie s'est élargi pour incorporer les civilisations complexes et pour intégrer tout autant la culture même de l'observateur que celles des autres (Genest, 1985).

Ce même document souligne encore que l'anthropologie, en tant que science fondamentale, se divise en deux traditions qui sont complètement différentes l'une de l'autre, à savoir, l'anthropologie physique ou somatique et l'anthropologie sociale ou culturelle. Ce clivage, prétend-on, reflète assez bien l'une ou l'autre des grandes orientations des anthropologues d'aujourd'hui. Soulignant qu'il serait difficile d'initier correctement en même temps les étudiants à ces deux traditions scientifiques, le document propose d'orienter l'enseignement et la recherche à Laval du côté de l'anthropologie dite sociale et culturelle. Le rédacteur, à n'en pas douter, se réfère surtout dans les propos qui précèdent à la tradition européenne plutôt qu'à la tradition boasienne (américaine), qui, elle, conçoit l'anthropologie comme devant plutôt se diviser en quatre champs sous-disciplinaires : anthropologie physique, ethnolinguistique, archéologie

et anthropologie culturelle. Ce modèle fut adopté par la plupart des universités américaines et par l'Université de Montréal en 1960 au moment de l'établissement de son Département d'anthropologie, lequel coïncida avec la venue du Dr. Jean Benoist, médecin et spécialiste des Antilles et peu de temps par après celle d'Asen Balikci, inuitologue. Ce type de structure impose à leurs clientèles étudiantes un apprentissage rigoureux dans chacune de ces sous-disciplines et nécessite habituellement des ressources nécessaires pour ce faire. Ces ressources, on peut le comprendre à la lumière du contexte économique de l'Université Laval au début des années soixante, n'existaient tout simplement pas.

L'influence européenne apparaît encore plus nettement dans la suite du document où on met en relief les nécessaires rapprochements de la sociologie et de l'anthropologie en plus de rappeler que cette dernière n'a pas encore la maturité nécessaire pour voler de ses propres ailes à la lumière surtout des exigences du marché du travail. Ce document fut écrit, ne l'oublions pas, en 1960, au moment où l'Université de Montréal songeait à créer un Département d'anthropologie complètement indépendant de toute autre discipline. Ce qui fut fait en 1961. Laval se devait, par conséquent, de fournir une réponse à une telle innovation dans le monde francophone québécois. La réaction ne tarda pas à se manifester. Laval élargirait les structures de son Département de sociologie pour inclure l'anthropologie, mais une anthropologie à la manière européenne (française), sous l'éclairage sociologique. Voici comment cette nouvelle orientation départementale est justifiée dans le document de la direction.

Par suite de cette orientation que nous proposons pour notre programme d'études anthropologiques, celles-ci se rapprocheraient de très près, à Laval, de la formation sociologique. D'ailleurs, si on se reporte à l'histoire de la sociologie, on retrouve une tradition importante orientée en ce sens : l'École sociologique française en est sans doute la plus glorieuse et la plus éclatante incarnation. Plus que jamais, il semble fructueux, pour le sociologue, de situer constamment ses travaux par comparaison avec les sociétés archaïques. Et la perspective inverse, pour l'anthropologie, ne paraît pas moins importante. Des arguments tout à fait «pratiques» se joignent à ces considérations plus purement scientifiques. Les possibilités d'emploi pour les anthropologues sont encore, dans notre milieu, assez mal définies. Il semblerait judicieux de proposer, en conséquence, une formation assez polyvalente à nos étudiants. Ce serait faciliter beaucoup la tâche des professeurs du Département de sociologie que

leur permettre d'orienter, selon la conjoncture, les élèves ayant terminé le cycle des études vers tel ou tel secteur de travail où une formation à tendance «sociologique» ou «anthropologique» paraîtrait plus opportune... Pour toutes ces raisons, il ne nous semble pas souhaitable de créer un Département distinct d'anthropologie. Nous proposons, plutôt, la transformation actuelle de notre Département de Sociologie en un Département de Sociologie et d'Anthropologie. (Direction du Département de Sociologie, 1960 : 2-3)

3.4 La coexistence pacifique de la sociologie et de l'anthropologie

Entre 1961 et 1969, les Annuaires de l'Université Laval présentent, dans la foulée du Document de la direction du Département de sociologie de 1960 et du discours dominant qu'on y retrouve, la sociologie et l'anthropologie comme deux disciplines scientifiques ayant de fortes ressemblances et entretenant entre elles des liens étroits. On y remarque aussi que les étudiants du 1er cycle des deux disciplines suivent des cours de base en commun.

Par contre le *Mémoire de l'anthropologie* (Collectif, 1970) visant à la création d'un département autonome d'anthropologie, tient un discours quelque peu différent de la position officielle que l'on retrouve dans les Annuaires. Ce *Mémoire* affirme, en effet, que depuis l'introduction de l'anthropologie au Département de sociologie, ces deux disciplines se sont développées plus ou moins parallèlement, l'anthropologie cherchant surtout à se différencier de la sociologie et aspirant avant tout à établir sa spécificité. Si on interroge les étudiants qui ont été formés durant cette décennie dans un département conjoint, la très grande majorité d'entre eux nous confirmerait, à mon avis, qu'ils ont été fortement marqués soit par les professeurs de sociologie, soit par les professeurs d'anthropologie et, plus rarement, par des professeurs des deux options. À la limite, on pourrait presque affirmer que l'interdépendance disciplinaire paraissait mieux dans les principes que dans les faits.

La création de la revue *Recherches Sociographiques* en 1960 sera un événement de très grande importance pour le Département de Sociologie et d'Anthropologie dans la mesure où tous les professeurs du Département (il n'y avait qu'un seul anthropologue à ce moment-là) publieront au moins un article dans l'un ou l'autre des quatre numéros de la première année (1960) et que 62% des articles de cette même année proviendront des professeurs du Département. Mais la revue se définit aussi comme étant un carrefour de rapports interdisciplinaires. Durant sa première année d'existence, par

exemple, elle accueillera des articles en provenance de l'anthropologie, de l'histoire, du folklore, de la science politique, de l'économie et des relations industrielles. C'est donc sous l'égide des sociologues que ces rapports interdisciplinaires s'intensifieront, l'anthropologie n'étant qu'une discipline parmi l'ensemble des autres disciplines représentées. Comme la revue se consacre d'abord et avant tout au milieu «canadien français», les anthropologues y occuperont une place de plus en plus effacée au fur et à mesure que l'anthropologie acquerra de la maturité et que plusieurs des travaux de terrain en anthropologie s'effectuèrent ailleurs qu'au Québec. Tremblay, par exemple, qui occupait la deuxième position en 1969 pour l'ensemble de ses contributions à la revue durant la première décennie de son existence (Santerre, 1969 : 42), n'apparaît même plus dans la liste des 37 principaux collaborateurs de la revue pour une période allant de 1970 à 1983 (Santerre, 1983 : 6).

Se sentant obligé de faire progresser l'anthropologie en tant que discipline scientifique pleinement reconnue, Tremblay réduisit sensiblement ses travaux à caractère appliqué avec les collègues des autres départements vers le milieu des années soixante, quelques années après l'instauration de la Révolution tranquille. De concert avec Albert Doutreloux, il commença à mettre l'accent sur les aspects traditionnels de l'enquête ethnographique dans le but de favoriser les études sur le terrain et les expériences transculturelles, quand cela s'avérait possible, et ainsi susciter des comparaisons interculturelles soigneusement documentées.

Les études entreprises sur les Amérindiens du Canada dans le cadre de la Commission d'étude Hawthorn-Tremblay (1966-1967, 2 vols) qui débutèrent en 1964, les études de Tremblay sur les Acadiens du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse (1960-1965) ainsi que le programme de recherche sur l'Ethnographie de la Côte Nord du Saint-Laurent (1965-1975), les travaux de Doutreloux au Zaïre, ceux de Pierre Beaucage au Honduras, ceux de Renaud Santerre au Cameroun contribuèrent à élargir graduellement le fossé entre l'anthropologie et la sociologie, sinon sur le plan théorique, tout au moins au niveau de différences méthodologiques importantes. Comme nous l'affirmions plus tôt, dès 1969 les étudiants de sociologie et d'anthropologie ne suivaient plus que quelques cours en commun. Ainsi le nombre restreint d'étudiants à l'option anthropologie, tant au premier qu'au deuxième cycle, favorisa leur insertion dans les projets et programmes de recherche existants. La plupart des étudiants des années soixante firent des séjours de recherche sur le terrain, soit sur la Basse Côte Nord avec Tremblay, soit en Afrique noire avec Doutreloux ou

Renaud Santerre, ou soit encore chez les Inuit avec Saladin d'Anglure. Tous les étudiants, sans exception, étaient tenus d'effectuer un séjour sur le terrain.

Grâce à une politique d'apprentissage hâtif aux techniques anthropologiques d'observation, les diplômés de l'option «anthropologie», détenteurs d'une maîtrise purent aller entreprendre des études de troisième cycle à l'étranger ou réussirent à se trouver des postes dans les services gouvernementaux. La recherche des équipes, encadrée au Laboratoire d'anthropologie, était centrée sur la notion d'aire culturelle qui sous-tendait le programme d'étude (Gold, 1987). L'établissement d'équipes de recherche fut certes un autre élément qui concourut à établir une distanciation de la sociologie. Cette philosophie d'action, contrairement à celle centrée sur l'élaboration de modèles conceptuels en sociologie, est reflétée dans le *Rapport annuel* de la Faculté des sciences sociales aux tout débuts de l'établissement de l'option «anthropologie». Voici ce qu'on y lit :

La recherche étoffe et illustre l'enseignement théorique. Un des buts primordiaux est l'analyse de la société canadienne française, passée et présente. Deux autres aires culturelles font aussi l'objet d'une étude poussée : l'Afrique française et l'Amérique latine. La responsabilité particulière du Canada français envers ces contrées, une certaine communauté culturelle, la présence de missionnaires canadiens français dans ces pays : ce sont des arguments déterminants. (*Rapport Annuel*, 1962-1963)

Si les anthropologues se sont donnés une vocation ethnographique, les sociologues, de leur côté, sous la direction de Fernand Dumont, s'étant défini une vocation théorique, s'adonnèrent en grand nombre aux analyses scientifiques des idéologies et aux études historiques. Ces deux orientations parallèles des sociologues et des anthropologues, car les uns et les autres travaillaient sur des objets distincts, sont apparues au moment où Dumont devint directeur du Département de sociologie et d'anthropologie (1960-1967) et l'unité de ces deux disciplines, dont ce dernier était le principal promoteur, s'est maintenue en tant que pensée officielle du Département au moins jusqu'à l'accession de Gérald Fortin au poste de directeur en 1967. Les sociologues s'attendaient à ce que les anthropologues, ici comme ailleurs, étudient les sociétés traditionnelles et le processus de modernisation des communautés rurales. D'une certaine manière, c'était aussi la définition que certains anthropologues se donnaient d'eux-mêmes. S'inspirant en cela des traditions anthropologiques dans leurs études sur les petites unités sociales fonction-

nelles, (Redfield, 1955), les anthropologues du Québec, à cette époque, amorcèrent des études sur les communautés paysannes en voie de décomposition et sur les isolats du Québec et du Canada. Au principe de l'unité des disciplines correspondait une stratégie de division des tâches entre sociologues et anthropologues : les contestations étudiantes de 1968-1970, auxquelles nous référons dans la section suivante, mettront en cause à la fois le principe et son opérationnalisation en vue de la création d'un département autonome.

Les réactions des populations à l'étude, en particulier sur la Basse Côte-Nord mais aussi chez les Inuit et les Amérindiens, incitèrent les différentes équipes de recherche à l'intervention anthropologique. Imprévue au point de départ, cette orientation d'action, suscitée par les attentes des populations étudiées, ne se confirmera pleinement qu'après la création du Département d'anthropologie en 1970. Entre-temps, les terrains ethnographiques des années soixante dans les aires culturelles privilégiées avaient réussi à former des anthropologues québécois et à établir une tradition empirique de recherche dans cette discipline. Toutefois, il est nécessaire de remarquer que le nombre des publications qui furent produites par ces équipes de recherche ne fut pas aussi grand qu'on aurait pu l'espérer. Leur succès en tant que formation de chercheurs et d'action concertée, cependant, est incontestable. Il ne faudra que quelques années pour qu'un noyau de jeunes chercheurs, ayant une longue expérience de travaux d'observation à la manière de l'anthropologie, terminent leurs études doctorales, soit aux États-Unis ou en Europe, viennent se joindre au corps professoral et tentent d'élaborer une anthropologie plus théorique en s'appuyant sur des traditions empiriques déjà bien établies (Beaucage, Charrest, Breton, Genest et Santerre).

4. Les contestations étudiantes de 1968-1970

En plus d'avoir vécu cette expérience des contestations étudiantes de 1968-1970 d'une manière un peu spéciale, dû au fait principalement qu'elles furent perçues par plusieurs comme étant le résultat d'une querelle entre les «Anciens» et les «Modernes» (notre séniorité nous classant parmi les premiers!) et que notre position personnelle n'ait jamais parfaitement correspondu à celle de la majorité. Je réfère principalement en ce qui a trait aux manifestations particulières sur le campus de Laval à la Faculté des Sciences sociales. Ma dissidence me valut, en une certaine occasion, l'occupation de mon propre bureau de professeur! Le point de vue que je présente ici en ce qui a trait à l'en-

semble des événements qui se produisirent durant la période 1968-1970, au moment où l'anthropologie faisait encore partie du Département de Sociologie et d'Anthropologie, s'appuiera sur trois documents inédits : *L'anthropologie à Laval*; *La création du Département d'anthropologie*; et *Les rapports étudiants assistants professeurs* dans la prise de décision : le cas du comité pédagogique – section anthropologie.

Nous n'avons pas l'intention de passer en revue les diverses contestations étudiantes qui se sont produites sur le campus lavallois, particulièrement à la Faculté des sciences sociales, ni d'en reconstituer les principaux enjeux. Nous nous attarderons davantage aux objectifs poursuivis et aux résultats obtenus : l'analyse des stratégies, à elle seule requerrait des études approfondies. Aussi nous apparaît-il nécessaire de présenter à la fois les objectifs et les résultats en tenant compte des conditions sociopolitiques existantes à ce moment-là au Québec. On se souviendra que les contestations étudiantes de 1968 commencèrent en Californie pour s'étendre, comme une traînée de poudre, à la plupart des grandes universités américaines dans les semaines qui suivirent les premières manifestations. En Europe, c'est à Nanterre (Université de Paris XIème) qui fut le foyer d'origine des confrontations et manifestations étudiantes de mai 1968 à Paris : ces dernières se produisirent par après dans d'autres pays Européens. Ces révoltes étudiantes (le concept n'est pas exagéré) donnèrent lieu à de vives manifestations, à des grèves générales illimitées et à des confrontations étudiantes policières lesquelles dégénérèrent en batailles rangées entre les forces de l'ordre et les manifestants, des groupes d'agitateurs profitant des ces affrontements pour déstabiliser les gouvernements en place. Au Québec, ces contestations et ces manifestations étudiantes n'eurent jamais l'ampleur ni l'intensité de celles qui se produisirent ailleurs, principalement en Europe occidentale et aux États-Unis. Quels ont été les objectifs poursuivis et quels ont été les résultats obtenus? Ce sont les deux questions auxquelles nous tenterons de répondre sommairement.

On peut affirmer que ces révoltes étudiantes visaient un ensemble d'objectifs définis comme inséparables les uns des autres. Essayons d'en reconstituer les principaux patrons constitutifs : (a) la réforme des structures universitaires académiques (régime des études, organisation des cours et des programmes d'étude) et administratives (démocratisation des structures) afin qu'elles correspondent davantage aux aspirations des générations montantes et qu'elles reflètent mieux les habitudes de vie des autres secteurs de la vie sociale; (b) une plus

grande sensibilisation des gouvernements et des structures étatiques aux besoins financiers grandissants des universités afin que celles-ci puissent offrir un éventail plus large et mieux adapté de programmes d'études tout en maintenant, et atteignant si possible, un haut degré de qualité dans la formation des diplômés; (c) une plus grande ouverture de l'Université sur le monde extérieur par l'abandon de son statut traditionnel de «tour d'ivoire» et l'instauration de programmes de formation préparant plus directement à une fonction sur le marché du travail; et (d) une participation étudiante active dans les structures du pouvoir (décisionnelles et consultatives) de l'université afin que les étudiants puissent devenir les principaux agents de leur formation et choisir les programmes et les cours qui correspondent le mieux à leurs aptitudes, préférences et ambitions. Les revendications précises des groupes contestataires pouvaient varier quelque peu d'un milieu universitaire à l'autre, car elles étaient le produit de conditions historiques particulières. Toutefois, l'idéologie fondamentale qui les sous-tendait s'inspirait de deux principes directeurs, à savoir, la modernisation des structures universitaires et la participation étudiante aux décisions prises dans les structures du pouvoir.

Au Québec, à la suite des recommandations de la Commission royale d'Enquête sur l'Enseignement présidé par Monseigneur Alphonse-Marie Parent (1963-1966, 5 vols.), on avait préalablement mis en vigueur une réforme en profondeur de notre système d'éducation, dont la création d'un ministère de l'Éducation en 1964. Les recommandations de ce Rapport n'avaient pas encore toutes été mises en place en 1968, c'est-à-dire, la démocratisation de l'instruction, la gratuité de l'enseignement, une plus grande participation des francophones québécois aux disciplines scientifiques et administratives, la réforme complète des cycles de l'enseignement, la participation des étudiants à l'élaboration des programmes, le renouvellement des méthodes et outils pédagogiques, le respect des capacités d'apprentissage de l'étudiant, une meilleure liaison entre les programmes d'étude à l'Université et les exigences du marché du travail, l'importance des études des 2^{ème} et 3^{ème} cycle à l'Université, et ainsi du reste. Ces recommandations donnèrent lieu à des politiques et pratiques nouvelles dans le monde de l'éducation. Mais les réformes en profondeur ne s'implantaient pas assez rapidement. Au fur et à mesure que les années passaient (c'était le période euphorique des débuts de la Révolution tranquille) et que les contingents étudiants grossissaient en nombre dans les universités, on commença à percevoir certaines frustrations chez les étudiants dont

les attentes et les ambitions devenaient de plus en plus précises par rapport à la qualité de l'enseignement universitaire, à la compétence des professeurs en enseignement et recherche et, surtout, par rapport à leur participation active dans le processus pédagogique. Laval eut, comme toutes les autres universités québécoises, ses contestations étudiantes, lesquelles furent sporadiques, localisées et particulières, sous l'angle des revendications spécifiques qui les avaient amorcées. La Faculté des Sciences de l'Éducation et celle des Sciences sociales furent sur le campus de Québec les initiatrices de ces mouvements de revendication, au moment même où le Québec connaissait une période de croissance économique et de développement social. Les diplômés des universités québécoises, à cette époque, contrairement à ce qui se passait en Europe, se trouvaient assez facilement des emplois sur le marché du travail. Nous nous souvenons nettement, qu'à certains moments, les administrateurs d'université et le public en général se demandaient : «qu'est-ce que voulaient réellement les étudiants d'université» qu'ils considéraient comme «des enfants gâtés»!

Les observations générales qui précèdent nous permettent de mieux préciser les doléances étudiantes des anthropologues au Département de sociologies et d'anthropologie à la fin des années soixante. Ces doléances n'ont pas été prises à la légère, car elles étaient pleinement fondées, le recul du temps nous permettant de dégager avec plus de netteté les enjeux en présence dans leur cas. Une première revendication se rapporte à la dissolution du Département conjoint (même si cela va à l'encontre des recommandations de la Commission de la Réforme de l'Université Laval) afin que les anthropologues puissent gérer eux-mêmes leurs programmes d'étude et définir les conditions de développement de l'anthropologie au Québec. La Commission de la Réforme, présidée par l'Abbé Lorenzo Roy, visait à abolir les départements, non à en créer de nouveaux! Ce principe d'une dissolution fut, cependant, apprécié à son mérite spécialement en vertu du fait que l'anthropologie, une discipline autonome dans la plupart des grandes universités du monde, méritait une plus grande indépendance à l'Université Laval. Dans le contexte lavallois, ce statut de dépendance de l'anthropologie était surprenant non seulement à la lumière des pratiques ailleurs mais aussi de celles en existence sur le campus lui-même où certaines disciplines avaient conquis ce statut sans en avoir tous les *desiderata*. Le nombre d'anthropologues engagés dans l'enseignement, l'importance de la recherche anthropologique, estimée par le montant global des subventions annuelles de recherche

obtenues sur concours ainsi que par l'importance des effectifs étudiants, justifiaient que l'anthropologie obtienne le statut départemental.

S'appuyant sur les critères mentionnés plus haut, les étudiants et certains professeurs rejettent carrément d'une part l'existence de deux sections relativement autonomes à l'intérieur d'un Département conjoint, car cela était perçu comme représentant le *statu quo*, et même l'établissement d'un programme anthropologique d'étude qui aurait un fort degré d'autonomie. On veut la dissolution de l'ancien Département et la création d'un Département d'anthropologie, entièrement indépendant de la sociologie. On exige encore que les professeurs embauchés au Département nouveau soient d'une grande compétence en recherche, mais possèdent aussi de bonnes qualités pédagogiques. On insiste, enfin, pour que les étudiants soient parties prenantes aux principales décisions qui les concernent, d'où l'importance de la création d'instances décisionnelles constituées, sur une base paritaire, de professeurs et d'étudiants. Ces revendications n'ont pas toutes été acceptées d'emblée au moment où elles ont été énoncées, mais elles l'ont été sur une période relativement courte. Un certain nombre de ces revendications, par exemple, seront reflétées dans les rapports des travaux de la Commission Roy et, en particulier, dans un document se rapportant au 1er cycle (L'enseignement au 1er cycle, 1970 : 3). Voici quelques-uns des principes énoncés dans ce document qui ont un rapport direct aux propos qui précèdent :

Pour l'ensemble des programmes, le premier cycle des études universitaires a comme objectifs généraux de permettre à l'étudiant : 1. d'être le principal agent de sa formation; 2. de progresser suivant son dynamisme personnel; 3. de s'orienter graduellement à partir d'une formation de base vers une spécialisation admettant des degrés divers; 4. d'acquérir la méthode, les concepts et les principes fondamentaux propres à une discipline ou à un champ d'étude; 5. de développer des habitudes de travail qui favorisent le jugement critique, l'esprit novateur et rendent capable l'éducation continue; 6. d'assurer une formation qui prépare au travail interdisciplinaire, à la mobilité occupationnelle et à la perception des problèmes que posent les développements de l'état actuel de la société. (p. 3)

Que faut-il retenir des contestations étudiantes de 1968-1970? Elles ont exercé un poids considérable sur les réformes universitaires qui s'ensuivirent aux débuts des années soixante-dix et elles ont été, dans une très large

mesure, à l'origine de la création d'un Département d'anthropologie. Elles ont aussi influencé largement les orientations pédagogiques de l'anthropologie au début de cette même décennie (l'évaluation des professeurs et des cours par les étudiants datent de cette période) en plus de favoriser la participation directe des étudiants aux décisions départementales.

5. Les réformes et la création du Département d'anthropologie en 1971

Comme nous l'avons vu, à partir de 1968, de multiples activités de consultation, la production de travaux de comités d'étude et de grands rapports, se concrétiseront dans des réformes importantes à l'Université Laval (Laberge, 1978). À partir de 1960, avec l'arrivée au pouvoir d'un Gouvernement qui avait promis la réforme de l'éducation dans le sens d'une démocratisation des structures et d'une meilleure accessibilité des étudiants aux institutions d'enseignement, avec l'accroissement des populations étudiantes et des contestations qui s'ensuivirent, avec aussi la dissociation de l'Université Laval du Séminaire de Québec qui avait été à l'origine et l'augmentation substantielle des subventions gouvernementales de fonctionnement, l'Université Laval se voit dans l'obligation de modifier en profondeur ses structures.

En avril 1967, le Conseil de l'Université met sur pied un Comité du développement et de planification de la recherche que préside l'Abbé Lorenzo Roy. Ce comité remet son rapport en septembre 1968 ; il contient pas moins de 55 recommandations différentes se rapportant à presque tous les aspects de l'enseignement et de la recherche. À l'époque, ces recommandations produisirent bien des bouleversements, car elles transformèrent les rapports de l'administration centrale aux Facultés en ce qui avait trait à la conception des programmes et la gestion des études. La tendance générale est à la centralisation et à la création des secteurs regroupant plusieurs Facultés. En effet, le Rapport Roy :

...proposait de les intégrer dans un vaste ensemble cohérent et communiquant, et concluait que, finalement, les Facultés pourraient être appelées à disparaître au profit de secteurs plus vastes. (Desmartis, 1981)

5.1 La Commission de la Réforme

Dans le document cité plus haut, André Desmartis présente un bon aperçu de la nature et des impacts de la Commission de la Réforme à Laval. Nous nous contenterons de citer intégralement une partie de son exposé car il rapporte l'essentiel de la chronologie des événe-

ments ainsi que des étapes qui ont abouti aux principales réformes structurelles :

En novembre 1968, était formée la Commission de la Réforme chargée d'appliquer les principales recommandations du Rapport Roy. Après avoir élaboré la nouvelle Charte et les Statuts qui furent mis en vigueur en 1971, la Commission de la Réforme faisait adopter après plusieurs versions successives, le règlement des études du 1^{er} cycle qui fut mis en application en septembre 1972, non sans avoir déclenché au passage une importante contestation étudiante. Finalement, la Commission de la Réforme disparaissait en 1973, sans avoir réussi à établir les liens organiques entre la structure des ressources (les départements et les facultés) et la structure des programmes (les directions de programme et les directions d'ensemble) qu'elle avait conçues. Il faudra attendre en 1980 pour qu'un comité «chargé d'harmoniser les statuts et les règlements» fasse finalement accepter une solution de compromis sur ce point. De même, la Commission de la Réforme échouait dans sa tentative de regrouper les facultés en unités plus larges, les secteurs.

L'effort de rationalisation et de lutte contre l'arbitraire, commencé par la Commission de la Réforme, devait être poursuivi par divers comités relevant généralement du Conseil de l'Université. Citons, entre autres, l'établissement de normes communes d'allocation des ressources humaines aux diverses unités (la fameuse Annexe A), sans oublier l'uniformisation des conditions salariales entraînées par la signature de la Convention collective conclue avec le Syndicat des professeurs de l'Université Laval en janvier 1977, après quatre mois de grève. En confiant aux UPA (Unité Pédagogique et Administrative), c'est-à-dire au niveau départemental, de nombreuses responsabilités qui relevaient jusque là des doyens, cette convention entraînait également d'importants changements de structure. (Desmartis, 1981)

5.2 Le comité Gérard Dion et la création du Département

L'Université Laval traverse donc une période de mutations profondes au moment où l'anthropologie tente de se dissocier de la sociologie. En 1970, l'anthropologie réussira à obtenir un statut départemental malgré les tendances centralisatrices de l'époque, associées à un processus de rationalisation des ressources. À la suite de nombreuses perturbations internes au Département de Sociologie et d'Anthropologie, résultant tout autant de conflits entre les professeurs que de contestations étudiantes, la Faculté des sciences sociales, par l'action de

son doyen, l'économiste Yves Dubé, met sur pied en 1969 un comité présidé par l'Abbé Gérard Dion dans le but d'étudier la situation du Département de Sociologie et d'Anthropologie. Plusieurs documents seront produits dans le but de réclamer la création d'un Département d'anthropologie distinct de la sociologie, y compris une pétition signée par les professeurs des deux options du département conjoint. Les positions des anthropologues sont exposées dans un volumineux mémoire qui sera à la fois présenté au Comité Dion et au Conseil de la Faculté des sciences sociales. Dans ce Mémoire, on y fait état de la spécificité de l'anthropologie en tant que discipline académique, de sa constante croissance depuis l'établissement de l'option anthropologique à l'intérieur du département conjoint, de la qualité de ses équipes de recherche qui oeuvrent sur la Côte-Nord du Fleuve Saint-Laurent (sous la co-direction de Charest et Tremblay), dans le Grand Nord chez les Inuit (sous la direction de Bernard Saladin d'Anglure), à la Sierra de Puebla au Mexique (sous la direction de Beauceage) et au Nord Cameroun (sous la direction de Santerre). Ces divers projets de recherche ont obtenus en 1969-1970 des subventions de l'ordre de \$70 711 et en 1970-1971, \$117 949. (Collectif *l'anthropologie*, 1970 : 20) et ils encadrent pour cette dernière année académique 28 chercheurs totalisant 139 mois/plein temps de recherche (Idem, : 22). On fait encore référence à ses acquisitions muséographiques, au développement de ses programmes d'étude et de recherche ainsi que des structures à institutionnaliser. On met en relief le fait que les étudiants, dans leur mémoire du mois de novembre 1968 avaient réclamer la création immédiate d'un département : cette proposition n'avait pas rallié l'ensemble des professeurs, quelques-uns (nous étions du nombre) préférant que l'Option consolide ses ressources humaines avant de réclamer officiellement un tel statut dans une couple d'années. Mais les initiatives étudiantes de 1969, la création d'un Comité pédagogique et l'établissement d'un programme complet d'études, etc. ainsi que le malaise grandissant que ressentaient les anthropologues à l'intérieur du Département de Sociologie et d'Anthropologie, particulièrement à la suite de mésententes se rapportant à la répartition du budget et à l'engagement du personnel départemental en 1969, ont accéléré le processus de la dissociation.

Le Comité Dion fut sensible aux arguments avancés par les anthropologues (à leur très grande satisfaction et soulagement) et son Rapport ainsi que celui que la Faculté des sciences sociales présentera au Conseil de l'Université reprendront essentiellement l'argumentation développée dans le Mémoire de l'anthropologie en

l'étayant des informations qu'il contient. À sa séance du 13 octobre 1970, le Conseil de l'Université Laval approuvait la résolution suivante :

1. Que le Département de sociologie et d'anthropologie de la Faculté des sciences sociales soit aboli; 2. Que deux départements soient créés, à savoir celui de sociologie et celui d'anthropologie; 3. Que le nouveau Département d'anthropologie s'en tienne principalement aux domaines de l'anthropologie sociale et culturelle et qu'il concentre ses efforts sur les aires culturelles les plus rapprochées : Canada français, Amérindiens, Esquimaux. (Extrait du Livre des Délibérations du Conseil de l'Université. Résolution U-70-472)

Cette décision fut accueillie avec enthousiasme par les 85 personnes qui composaient le Département à cette date mémorable : 67 étudiants (dont 54 au 1er cycle et 13 au 2ième cycle), 10 professeurs (dont quatre professeurs invités) et huit assistants de recherche et d'enseignement (Dorais, 1980 : 1). Elle permit aussi aux anthropologues d'accéder à une autonomie administrative et de planifier le développement de la discipline selon les seuls critères en usage dans les centres académiques où elle florissait. Tremblay, qui assumait à ce moment-là la fonction de vice-doyen à la recherche à la Faculté des sciences sociales, fut nommé directeur du Département : il cumula les deux fonctions durant une période d'une année, jusqu'au moment où il accéda en novembre 1971 à la direction de l'École des Gradués (l'équivalent d'une Faculté des Études supérieures). C'est Bernard Saladin d'Anglure, comme je l'énonçais plus tôt, qui prit la relève à la direction du Département d'anthropologie en 1971. Le développement de l'anthropologie, comme il fut documenté dans les chapitres suivants de la monographie, fut rapide à maints égards, donnant raison à ceux qui voulaient une dissociation de la sociologie sur-le-champs.

Marc-Adélarde Tremblay, 855, rue Nouvelle-Orléans, Sainte-Foy (Québec), G1X 3J4. E-mail: Matrem@microtec.net

Notes

- 1 La monographie de Tremblay sur le Département d'anthropologie de Laval parût en 1989 au Laboratoire et Centre de documentation du département. Cet article comprend ce qui constituait, avec des ajouts et des modifications au texte initial pour le rendre plus facilement compréhensible à un public plus large, son introduction et son premier chapitre. Je tiens à remercier madame Josée Thivierge qui m'a assisté dans ce travail de reconstitution historique et qui m'a été d'une aide précieuse. Cette étude est basée sur certains documents officiels du Département d'anthropologie de l'Université Laval (Collectif 1970, 1976, 1978a, 1978b et 1982), des Annuaires de la Faculté des

Sciences sociales 1962-1963, 1965-1966, 1986-1987 et ceux de l'Université, sur les écrits de mes collègues et sur ceux découlant de mon expérience de professeur à Laval depuis 1956. La section portant sur : Les précurseurs à Laval et ailleurs s'inspirent largement d'un article publié conjointement avec Gérald L. Gold (1983) tandis que la section portant sur l'anthropologie à l'Université Laval jusqu'aux années soixante-dix reprend certain éléments qui apparaissent dans le même article.

- 2 En 1976, sous la direction de Jean Hamelin, les Fonds documentaire des Archives de Folklore, ceux de l'Atlas linguistique de l'Est du Canada et du Trésor de la langue française au Québec ont été regroupés pour former le CELAT (Centre d'Études sur la Langue, les Arts et les Traditions populaires des Francophones en Amérique du Nord) in, CELAT, Un Centre multidisciplinaire à fréquenter, Faculté des lettres, 1986, pamphlet d'information.
- 3 En plus de Jean-Charles Falardeau, les autres membres du département étaient : Guy Rocher, aujourd'hui professeur chercheur à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal; Fernand Dumont, toujours professeur au département de sociologie de Laval en 1987, mais aussi Président de l'Institut québécois de la Recherche sur la Culture (IQR); Yves Martin, ancien sous-ministre du ministère de l'éducation, ancien recteur de l'Université de Sherbrooke et ancien directeur général de l'Institut de recherche en santé et sécurité du travail du Québec (IRSST); Gérald A. Fortin, ancien directeur du département et maintenant (1989) chercheur à l'Institut National de la Recherche Scientifique INRS-urbanisation et Marc-Adélarde Tremblay, professeur au département d'anthropologie de Laval et depuis mai 1987, Président du Conseil québécois de la Recherche sociale (CQRS) au titre de prêt de service.

Références

- CELAT
1986 *Une centre multidisciplinaire à fréquenter*. Québec : Faculté des Lettres, Laval.
- Collectif
1970 *Mémoire de l'anthropologie présenté au Conseil de la Faculté des Sciences sociales*, Sainte-Foy : Université Laval, avril.
- 1971 *Une décennie de recherches au Centre d'Études nordiques (CEN) 1961-1970*, Québec : Centre d'Études nordiques.
- 1966 *L'hôpital psychiatrique : une culture asilaire ou un milieu thérapeutique*, Québec : thèse de maîtrise en sociologie.
- 1978 *Perspectives anthropologiques*, Montréal : Éditions du renouveau pédagogique.
- Département de sociologie
1960 [1963] *Direction du Département de sociologie*.
- Desmartis, André
1981 *Le Fil des Événements*. Journal de l'université Laval.
- 1987 *Le Fil des Événements*, 8 octobre, 19 octobre
- Dorais, Louis-Jacques
1980 *Le département d'anthropologie de l'Université Laval : éléments d'histoire du département et information annexées*, (ms. 21 p.).

- Faculté des sciences sociales
1962-63 [1965-66, 1986-87] *Annuaire de la Faculté des Sciences sociales*, Québec : Université Laval.
- Fortier, Marc
1966 *L'administration : de l'asile à l'hôpital psychiatrique*, Thèse de maîtrise en sociologie, Québec.
- Genest, Serge (dir.)
1985 *La passion de l'échange : terrains d'anthropologies du Québec*, Chicoutimi : Gaétan Morin.
- Gold, Gerald L.
1987 *Funding French America : Quebec Anthropology and the Definition of a Culture Area* Manuscrit.
- Gosselin, Émile et Marc-Adéland Tremblay
1960 Loomervale; un cas de désintégration sociale, *Recherches Sociographiques*, 1(3) : 309-342.
- Hawthorn, Harry-B. (et M.-A. Tremblay)
1966-67 *A Survey of the Contemporary Indians of Canada : Economic, Political, Educational Needs and Policies*, Ottawa : Indian Affairs Branch, 1966 et 1967 (2 Vols.).
- Hodgson, James
1961-63 *Le logement à Québec*, Rapport de la Commission d'enquête sur le logement de la cité de Québec, Québec, (4 Vols.).
- Lacourcière, Luc
1947 *Hommage à Marius Barbeau*, Montréal : Fides.
- Leighton, Alexander H.
1945 *The Governing of Man*, Princeton, N.J. : Princeton University Press.
1959 *My Name is Legion : Foundation of a Theory of Man in Relation to Culture*, New York : Basic Books.
- Lévesque, Georges-Henri
1983 *Souvenances : Entretiens avec Simon Jutras*, 3 Vols., Montréal : les Éditions de la Presse Ltée.
- Malaurie, Jean et Jacques Rousseau (dir.)
1964 *Le Nouveau-Québec : Contribution à l'étude de l'occupation humaine*, Paris : Mouton.
- Parent, Alphonse-Marie
1963 *Rapport de la Commission royale sur l'enseignement*. Québec : Gouvernement du Québec, 5 Vol.
- Redfield, Robert
1955 *The Little Community*, Chicago : University of Chicago Press.
- Rioux, Marcel
1954 *Description de la culture de l'île Verte*, Ottawa : Musée National du Canada, Bulletin n° 138, Série anthropologique 35.
- 1957 *Belle-Anse*, Ottawa : musée National du Canada, Bulletin n° 138, Série anthropologique 37.
- 1969 Marius Barbeau (1893-1969), *Revue canadienne de Sociologie et d'anthropologie*, 6(1) : 62.
- Santerre, Renaud
1983 *Recherches sociographiques 1960-1983. Conseil des publications savantes de l'université Laval*, Sainte-Foy : Université Laval.
- Tremblay, Marc-Adéland
1960 Les tensions psychologiques chez le bûcheron : quelques éléments d'explication, *Recherches Sociographiques*, 1(1) : 61-89.
1985 *Compte-rendu d'Horace Miner* : Saint-Denis, un village québécois, *Anthropologie et Société*, 9(3) 255-261.
- Tremblay, Marc-Adéland
1987 La révolution tranquillisante en psychiatrie : paradigmes, univers des pratiques et représentations sociales, *Pour un réseau autonome en santé mentale*, Actes du colloque organisé par GIFRIC et COSAME (November 1986) : 6-18.
- Tremblay, Marc-Adéland et GOLD, Gerald L.
1976 L'anthropologie dans les universités du Québec, *The History of Canadian Anthropology, Proceedings of the Canadian Ethnology Society*, 7-49.
1983 La formation de l'anthropologie au Québec 1960-1980, *Conscience et enquête : l'ethnologie des réalités canadiennes*, M.A. Tremblay (dir.), Ottawa : Musées Nationaux du Canada, 52-94.
1984 L'anthropologie québécoise et l'étude du Québec : continuités et ruptures, *Continuité et Rupture : les sciences sociales du Québec*, G.-H. Lévesque et al. (dir.), Montréal : Presses de l'Université de Montréal : 257-297.
- Tremblay, M.-A. et Émile Gosselin
1960 Le continuum pauvreté-prospérité : son utilité en tant que indicateur de désintégration sociale, *Service social*, 9(3) : 3-28.
- Tremblay, Marc-Adéland et Gérard Fortin
1964 *Les comportements économiques de la famille salariée du Québec*, Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Tremblay, Marc-Adéland et Josée Thivierge
1986 La nature et la portée de l'œuvre amérindienne de Jacques Rousseau, *Anthropologie et Sociétés*, 10(2) : 163-182.